



Complémentaire collective (prévoyance)

Par Nathalie

Bonjour,

En arrêt maladie depuis plusieurs mois, je dois percevoir des indemnités de la part de la prévoyance. Je souhaite savoir si elle sera versée tous les mois puisqu'elle est censée compléter mes IJSS ou versée différemment ? Y-a-t-il des obligations ou font-ils ce qu'ils veulent ? L'assistant RH de mon établissement ne sait pas me répondre ! Merci à vous.